



**BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SIEGE DE L'EPCI  
271, Chaussée Jules César  
95 250 BEAUCHAMP  
DU 24 SEPTEMBRE 2024  
A 9 heures 00**

**RELEVÉ DE DECISIONS**

Le 24 Septembre 2024 à 9 heures 00, les membres du bureau communautaire de la communauté d'agglomération Val Parisis se sont réunis à Beauchamp – 95 250 – 271, chaussée Jules César, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président le 17 Septembre, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Yannick BOËDEC, Président

Xavier HAQUIN, Philippe ROULEAU, Florence PORTELLI, Bernard JAMET, Marie-José BEAULANDE, Pascal SEIGNE, Gérard LAMBERT-MOTTE, Jean-Noël CARPENTIER, Michel VALLADE, Philippe AUDEBERT, Bernard TAILLY, Vice-Présidents,  
Patrick BOULLÉ, Philippe BARAT, Benoit BLANCHARD, Daniel PORTIER, Gilles GASSENBACH, Jean AUBIN, Nicole LANASPRES, Jacqueline HUCHIN, Conseillers Communautaires membres du bureau,

Étaient absents excusés :

Xavier MELKI,  
Jean-Christophe POULET,  
Sandra BILLET.

Yannick BOËDEC, Président, ouvre la séance à 9 h 06,

Secrétaire de Séance : Philippe BARAT,

Nombre de membres en exercice :	23
Nombre de présents :	20
Nombre de pouvoirs :	0
Nombre de votants :	20

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du Bureau communautaire du 11 juin 2024. **A L'UNANIMITÉ**
2. Marché relatif à l'émission et la livraison mensuelle de titres restaurant pour le compte de la CA Val Parisis. **A L'UNANIMITÉ**
3. Admission en non-valeur de produits irrécouvrables pour les années 2016 à 2021 sur le Budget Annexe Assainissement. **A L'UNANIMITÉ**

4. Admission en non-valeur de produits irrécouvrables pour les années 2019 à 2023 sur le Budget principal. **A L'UNANIMITÉ**
5. Constatation d'extinction de créance sur le Budget principal suite à une procédure collective de liquidation judiciaire. **A L'UNANIMITÉ**
6. Constatation d'extinction de créance sur le Budget principal suite à une procédure collective de liquidation judiciaire. **A L'UNANIMITÉ**
7. Constatation d'extinction de créance sur le Budget principal suite à une procédure collective de liquidation judiciaire. **A L'UNANIMITÉ**
8. Constatation d'extinction de créance sur le Budget principal suite à une procédure collective de liquidation judiciaire. **A L'UNANIMITÉ**
9. Constatation d'extinction de créance sur le Budget principal suite à une procédure collective de liquidation judiciaire. **A L'UNANIMITÉ**
10. Approbation de la mise à jour du Règlement intérieur des médiathèques du réseau de lecture publique de la CA Val Parisis. **A L'UNANIMITÉ**
11. Approbation de l'organisation et du règlement du Tournoi Virtual Parisis au sein des médiathèques du territoire de la CA Val Parisis. **A L'UNANIMITÉ**
12. Marché à procédure formalisée relatif à l'exploitation, l'entretien et la maintenance de la Gare routière communautaire d'Ermont-Eaubonne. **A L'UNANIMITÉ**
13. Marché d'entretien des véhicules de la CA Val Parisis. **A L'UNANIMITÉ**
14. Créations de poste et modification du tableau des effectifs. **A L'UNANIMITÉ**



Le Président,

Yannick BOËDEC